

## Plan National de Formation

« Les activités physiques de pleine nature et la sécurité dans l'enseignement de l'EPS et l'association sportive »

---

Vincennes, lycée Hector Berlioz

Lundi 18 mars 2019 et mardi 19 mars 2019

## Patrice Lemoine

Sous-directeur du socle commun, de la personnalisation des parcours scolaires et de l'orientation (DGESCO)

## Véronique Eloi-Roux

IGEN, doyenne du groupe EPS

## Yannick Vanpouille

Directeur UFRSTAPS Lyon 1

« La problématique risque et sécurité dans les sports de nature et la formation initiale des étudiants en STAPS »

## Jérôme Louvet

IA IPR EPS

« Quelles approches des APPN en EPS aujourd'hui ? »

**11h00 Pause**

**11h15 Présentation du travail en atelier et trame de l'annexe :  
enjeux et attendus**

**12h30 Déjeuner**

**14h00 Constitution de deux groupes et travaux en atelier  
(avec rotation des groupes à 16h00)**

En salle : à partir de la présentation de travaux académiques

- ateliers de production des annexes : VTT, course d'orientation, voile, ski, surf, randonnée, canoë-kayak

- réflexions sur une organisation concernant les retours d'expérience REX

## En gymnase : atelier escalade en présence d'élèves et d'enseignants sur SAE

Illustrer des modes de progression sécurisée au profit de la motricité

- enseigner et organiser en sécurité
- méthodologie d'accompagnement des équipes et de formation des enseignants
- gestion des équipements de protection individuelle : usage et adaptation en milieu scolaire

**18h00 Fin des travaux**

## Aziz Chlieh et Lionel Vialon

Pôle ressources nationale sport de nature

## Sylvie Viens

Conseillère Technique Nationale, FFME

« Etat des lieux des évolutions des pratiques »

## Alexis Mallon

Professeur à l'Ecole Nationale des Sports de Montagne (ENSM),  
guide de haute-montagne

« La gestion du Risque en formation initiale de guide de haute montagne »

**Pratiques inclusives : VTT vidéo et intervention commentée**

**14h00**     **Restitution des ateliers escalade**

**14h30**     **Ateliers annexes : finalisation des documents**

**16h00**     **Conclusion et Fin des travaux**



- Le code de l'éducation
- La note ministérielle de service N°94-116 du 9 mars 1994 relative à la sécurité des élèves et à la pratique des activités physiques scolaires
- La circulaire ministérielle n°2004-138 du 13 juillet 2004 relative aux risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire.
- Circulaire n° 2017-127 du 22/08/2017, BOEN N° 34 du 12/10/2017 sur le savoir-nager
- circulaire n°2017-075 du 19 avril 2017 , BOEN n°16 du 20 avril 2017 sur les APPN et la sécurité

# circulaire APPN et sécurité du 19 avril 2017

- circulaire n°2017-075 du 19 avril 2017 au BO n°16 du 20 avril 2017
- « Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré »
- Rapport IGEN IGAENR N° 2016-081, novembre 2016
- Guide MEN-UCPA « Les sports de nature en séjours scolaires » sur Eduscol



LES INTÉRÊTS ÉDUCATIFS ..... page 6	PARAPENTE ..... page 36
LE SÉJOUR DE A À Z ..... page 9	PLONGÉE ET ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES ..... page 38
EXEMPLE D'ÉCHÉANCIER ..... page 10	RANDONNÉE PÉDESTRE ..... page 40
LES RELATIONS ENTRE L'ENSEIGNANT ET LA STRUCTURE D'ACCUEIL, LE PARTENAIRE ET LE PRESTATAIRE DE SERVICE ..... page 17	SKI ALPIN, SNOWBOARD ..... page 43
CANOE-KAYAK ..... page 27	SPELÉOLOGIE ..... page 45
ÉQUITATION ..... page 29	SURF ..... page 47
ESCALADE SUR SITE NATUREL ..... page 21	VOILE ..... page 50
KITESURF ..... page 34	VTT ..... page 52
	MULTISPORTS ET RAID MULTISPORTS ..... page 54

# Une réelle prise en compte de la sécurité

- La volonté interministérielle (MEN, MJS, M Agri) de promotion et d'accompagnement de ces activités
- Aborder cette question de la sécurité des APPN par le biais de la prévention, et non par celui de la responsabilité
- Encadrer plutôt que proscrire

Mais des zones d'ombre

# des zones d'ombre

- Des comportements personnels parfois défailants
- Pratiques en établissement peu visibles
- L'escalade, un cas particulier
- Dans le cadre d'enseignements obligatoire ou facultatif

# Toutes les formes de pratique à l'école

- L'EPS, discipline d'enseignement obligatoire pour tous
- Les sections sportives scolaires
- L'enseignement optionnel
- Des formations bi-qualifiantes aux métiers de la montagne en lycée
- Le sport scolaire (association sportive et UNSS) (15%)
- Les stages APPN établissement

Quelques témoignages

# Des règles fondamentales à rappeler

- Une activité qui engage des élèves, non des pratiquants
- La sécurité, une exigence qui prime sur la liberté pédagogique
- Savoir renoncer, une compétence à part entière

# A l'école, au collège, au lycée

- Un parcours d'élève où « ce qu'il faut apprendre à faire, il faut le faire pour apprendre » et le jeu aux limites
- Les APPN sont soumises, dans le cadre scolaire, à des exigences strictes de sécurité rappelées dans la note de service 94-116 du 09 mars 1994 et la circulaire 2004-138 du 13 juillet 2004
- Interventions conjointes 1<sup>er</sup> et second degrés en cycle 3
- L'enseignant reste responsable des choix pédagogiques proposés. L'ensemble de la chaîne de contrôle et de secours ainsi que la surveillance des élèves sont donc de sa responsabilité. Celle-ci ne peut être déléguée à des élèves

# Collège: CA 2 Adapter ses déplacements à des environnements variés

## LES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE

### Cycle 4

- Réussir un déplacement planifié dans un milieu naturel aménagé ou artificiellement recréé plus ou moins connu
- Gérer ses ressources pour réaliser en totalité un parcours sécurisé
- Assurer la sécurité de son camarade
- Respecter et faire respecter les règles de sécurité



## Cycle 4

- Choisir et conduire un déplacement adapté aux différents milieux
- Prévoir et gérer son déplacement et le retour au point de départ.
- Respecter et faire respecter les règles de sécurité et l'environnement
- Analyser ses choix à posteriori de l'action
- Assurer, aider l'autre pour réussir ensemble
- Evaluer les risques et apprendre à renoncer

Texte lycée GT Champ d'apprentissage n° 2  
« Adapter son déplacement à des environnements variés et ou incertains »

Attendus de fin de lycée (AFL)

- S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain.
- S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficace et en toute sécurité.
- Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité.

## Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL

- comprendre et mettre en œuvre, seul et/ou à plusieurs, les principes et procédures d'une pratique qui garantit la sécurité de tous
- développer des appuis adaptés à l'itinéraire choisi et utiliser les principes mécaniques d'une motricité efficace
- gérer ses efforts en fonction des contraintes du milieu et de ses ressentis (musculaires, respiratoires, émotionnels, psychologiques...) pour réaliser les déplacements
- maintenir un engagement physique tout en restant lucide dans ses choix
- se préparer à un effort spécifique, récupérer
- choisir, mettre en œuvre et réguler un projet de déplacement
- utiliser différents supports d'observation et d'analyse pour apprécier des prestations
- répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions
- s'entraider pour donner confiance
- sélectionner et prendre en compte les informations utiles pour définir son itinéraire